

## **CAUSSOLS EN 1834**

### **Étude du milieu rural et des constructions en pierre sèche**

Daniel THIÉRY

Après ceux de Saint-Vallier et de Saint-Cézaire voici le troisième cadastre napoléonien que nous analysons. Négligée par un bon nombre d'historiens cette source documentaire est pourtant d'une richesse incomparable puisqu'elle permet de reconstituer l'image du paysage rural à une date précise ; nature des cultures pratiquées, qualité des terres, rencontre avec les familles maîtresses du sol et des constructions. Elle offre de plus, à une échelle au 1/2000<sup>e</sup>, une cartographie de la Commune concernée puisque, outre les parcelles, sont signalés les chemins, routes et carraires, les habitations et toutes les installations rurales jusqu'aux aires à battre le blé, les enclos pour les moutons et même parfois les loges à cochons.

Ces cadastres livrent, après examen minutieux, des secrets souvent insoupçonnables. Comparés avec d'autres documents et surtout confrontés avec les réalités du terrain, ils nous aident à découvrir un monde rural jusqu'ici mal connu.

#### **LES SECTIONS**

Pour plus de commodités, les responsables du cadastre ont divisé le territoire de la Commune en plusieurs sections ou secteurs géographiques, divisions qui ont subsisté encore jusqu'à nos jours. Chacune d'elles a été partagée en quartiers reprenant la plupart du temps des appellations anciennes, mais en en créant parfois de nouvelles. Une partie des noms de ces quartiers existe encore aujourd'hui. L'orthographe que nous utiliserons est celle de 1834.

#### **Les vieux chemins**

Jetons d'abord un œil sur le "*Tableau d'assemblage du Plan Cadastral parcellaire de la Commune de Caussols*" (figure 1). Outre la délimitation des Sections que nous avons signalé en pointillé, il faut examiner les voies de communication. Comparé avec une carte actuelle, il semblerait que nous sommes dans un autre pays. A l'exception de la partie nord, la route qui suit d'ouest en est le vallon et correspond à la D 5 actuelle, les voies importantes d'alors ont disparu aujourd'hui.

Regardons de plus près toute la zone sud. La "Route des Claps" n'existe pas. Par contre dans ce secteur figurent quatre éléments disparus depuis :

- Du sud au nord "Le chemin du Clapier à Saint Lambert", appelé, quand il traverse le plateau de la Malle, "Chemin du Clapier de la Femme Morte" et aussi "Chemin de Grande Viguerie" au XVIII<sup>ème</sup> siècle ou "Chemin de Femme Morte" au XVI<sup>ème</sup> siècle. Il venait de Grasse et de Magagnosc, ne formant plus qu'un seul chemin à partir du Col de St Christophe. Empierré sur tout son parcours, il n'en subsiste que quelques éléments épars. Il était emprunté surtout entre le XV<sup>ème</sup> et le XIX<sup>ème</sup> siècles par les habitants de Magagnosc et de Châteauneuf qui, par mulets, descendaient leurs céréales produites à Caussols et à Calern. Actuellement, il n'est plus emprunté que par les randonneurs (sentier GR 4). La partie encore utilisée est celle qui, du croisement de la Route des Claps, conduit à st Lambert.

- Du sud au nord-ouest, "L'ancienne route de Grasse à Entrevaux" déjà abandonnée à cette date de 1834. Elle était remplacée alors par "La route de Grasse à Entrevaux" située à l'ouest de l'actuelle D 5 et donc remplacée elle aussi par la D 5. Sur la carte de Cassini, milieu XVIII<sup>ème</sup> siècle, cette "ancienne route de Grasse à Entrevaux" est la seule voie signalée sur Caussols. Elle allait effectivement à Entrevaux. Le plateau est qualifié de "Plaine de rochers".

- Une "Carraire" formant boucle, descendait vers le sud, puis remontait au nord à usage purement local.
- Enfin "Le chemin de Caussols au Bar" descendait vers le sud-est, et qui a complètement disparu aujourd'hui.

Ce sont ces vieux chemins d'autrefois qu'il faut suivre si l'on veut découvrir quelques traces de leur ancienne vie et, qui sait, quelques témoins précieux.

### **Section A**

Elle est dite de *l'Adrech et de l'Embut* et comprend le nord-est de la Commune. Elle est constituée des quartiers suivants :

*Lècre. Le Plan Gast. La Fayette. Pierre Haute. L'Escarel. La Glacière. Les Grands Prés. L'Embut. Le Défends. Le Royet. Rouevre. Le Plan Gast ouest. Baltiar. Les Parets. Sanguinel. Les Graves de l'Embut. Le Jas de Tardivis. Roque Esclapade. Le Clos de Bernard. L'Aire de la Dourne. L'Adrech. La Gourguete. Les Pres de Richard. Coumbe Pastouret.*

Cette section présente le maximum de Prés et de pâtures soit 96% du total de la Commune. Ce sont les terres les plus appréciées et donc les plus imposées. On y recense également 184 hectares de labours représentant 38% du total des labours de la Commune.

### **Section B**

Elle est dite de *Laubre et du Clap* et représente le sud-est du territoire. Elle comprend les quartiers suivants :

*La Grave Saint Lambert. Laubre. La Grave de Taulane. Le Montet. Peire Haute.*

Elle est composée essentiellement d'essarts et d'incultes. Les 33 hectares de terres labours représentant 7% du total, sont constitués par le fond des dolines.

### **Section C**

Cette section dite de *La Bouissière* est limitée à l'est par le Chemin du Clapier à St Lambert et à l'ouest par l'ancienne Route de Grasse à Entrevaux. Elle comprend les quartiers suivants :

*Les Planestels. La Bouissière. Roque Martine. La Fruste. Le Clos d'Armée.* De même nature que la Section B, elle procure 37 hectares de labours, tous dans des dolines, soit 7,5 % du total des labours de la Commune.

### **Section D**

Elle est dite de *La Colle du Maçon* et constitue le sud-ouest de la Commune. Elle comprend les quartiers :

*Saint Florens. Le Vallon de Nans. La Plaine. Les Planestels. Le Courtil de Caussetier. Les Cabanes. Mancouard. Les Cabanes Septentrionales. Les Cabanes Méridionales. La Colle du Maçon.*

C'est dans cette section que sont concentrés tous les bois de la Commune, représentant 27 hectares. On y recense 45 hectares de terres labours soit 3% du total des labours de la Commune.

### **Section E**

Elle est dite de *Ville Vieille* et se situe au nord de la Commune, limitée au sud par le Vallon, au nord par la Commune de Cipières. Elle se compose de nombreux quartiers :

*Le Caucadis. Grèle. Bon Pré. Le Colombier. Saint Lambert. La Magdeleine. La Plaine de Calern. A l'est de Calern. L'aire de la Laure. Le Haut Calern. Au Midi de Calern. La Colette. Ville Vieille. Le Fauquet. Les Gleirettes. La Goure. Le Logis Neuf. Saint Florens. Le Font de la Sine. Le Clot des Vaches. A l'ouest de Calern.*

C'est la Section la plus productive en terres labours puisqu'avec 189 hectares, elle représente 39% du total des labours de la Commune.

## **LES NATURES DE TERRES**

Ci-dessous tableau des natures de terres établi d'après le cadastre de 1834. Nous les avons classé par ordre d'importance en indiquant leur pourcentage. Il faut savoir que seules les terres dites labours sont cultivées régulièrement, les terres dites essarts ne le sont qu'une fois tous les 5, 10 ou 15 ans.

NATURE DES TERRES	SUPERFICIE	POURCENTAGE
INCULTES ROCHERS	1 260 24 41	46,60 %
ESSARTS ROCHERS	831 19 30	30,74 %
LABOURS ROCHERS	486 06 04	17,97 %
PRES	72 22 60	2,67 %
BOIS	26 86 50	0,99 %
PÂTURES	20 93 43	0,78 %
JARDINS	3 90	
VERGERS	14 30	
PROPRIÉTÉS BÂTIES	6 43 59	0,25 %
ÉGLISE	1 28	
Total en ha, are et centiare	2 704 15 35	

Le cadastre ne mentionne pas les cultures pratiquées dans les terres labours. Aussi nous allons recourir à deux textes plus explicites, l'un de 1774, l'autre de 1891.

Le texte de 1774, du 27 septembre, est une demande pour la remise d'une partie du réaffouagement<sup>1</sup>.

*Que les productions du terroir sont la plus grande partie en seigle, une moindre partie en blé froment, un peu d'orge, un peu d'avoine, du foin et quelques agneaux. Que les pâturages sont communs après la coupe du premier foin et des semis, les dits pâturages présentant en état de produire un seul foin y en ayant même une quinzième partie qu'on ne fauche pas, attendu le peu d'herbe que la faux ne peut pas prendre... Qu'on nourrit en été dans ledit terroir environ soixante trenteniers de moutons et brebis dont quarante trenteniers de brebis et vingt de moutons, lesquels troupes ne peuvent rester à Caussols, attendu les violents froids de l'hiver, que depuis le mois de may jusqu'à celui d'octobre, c'est-à-dire pendant cinq ou six mois, le restant de l'année allant dépaître en Basse Provence, y ayant de plus dans ledit terroir dix paires de boeufs pour les labours, quatre paires de vaches et huit juments.*

Le texte de 1891 est tiré des "Statistiques agricoles annuelles"<sup>2</sup>. Il nous apprend que Caussols, cette année-là, a fourni, pour 300 hectares, 1 500 hectolitres de froment et 5 000 quintaux en paille, soit une moyenne de 5 hectolitres de grains par hectare ; qu'il y a 5 hectares de seigle produisant 30 hectolitres de grains et 100 quintaux en paille ; qu'il y a également 2 hectares d'avoine produisant 20 hectolitres en grains et 50 quintaux en paille. 90 hectares fournissent 1200 quintaux de pommes de terre. 12 hectares plantés en trèfle en produisent 120 quintaux et qu'enfin 350 hectares de sainfoin produisent 3 500 quintaux.

En ce qui concerne l'élevage, il est recensé 10 chevaux, 5 mulets, 1 âne, 10 boeufs pour le travail et 4 vaches. L'espèce ovine comprend 70 béliers, 1 000 moutons, 1 100 brebis, 1 300 agneaux. On recense également 10 porcs. La production en laine s'élève à 55 quintaux 50. Le terroir nourrit en outre 1 800 ruches procurant 400 kg de cire.

Cet aperçu nous donne une idée des productions de Caussols entre la fin du XVIII<sup>ème</sup> et la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est probable que, durant les siècles antérieurs, ces produits étaient les mêmes, comme on peut le constater, du XIV<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup> siècle, dans les divers arrentements<sup>3</sup> qui nous sont parvenus entre les fermiers de la dîme et le Chapitre de Grasse.

---

<sup>1</sup> Arch. Départ. A.-M. C 47.

<sup>2</sup> Arch. Départ. A. -M. 7M 17189.

<sup>3</sup> Arrentement : revenu d'un propriétaire sur des terres, bêtes ou immeubles.

## LES PROPRIÉTAIRES

Il n'y a pas actuellement de village à proprement parler à Caussols. Il y en eut un pourtant autrefois probablement à Ville Vieille. Le texte de 1774 consulté plus haut nous apprend que :

*ledit lieu de Caussols est inhabité, les possédants biens prétendent qu'il y avait eu il y a plusieurs siècles un village dont nous n'avons découvert aucunes traces ni vestiges, n'y ayant aujourd'hui que quelques granges et bastides répandues dans le terroir... Que le nombre des bastides ou maisons à la campagne est de quatorze, dont quatre sont habitées toute l'année et que les dix autres ne le sont qu'en été et lors des travaux de la campagne.*

En 1834, sur les 327 propriétaires recensés au cadastre, tous ont leur résidence principale en dehors de Caussols. Seuls, deux personnes sont nommés sans résidence et pourraient alors demeurer sur la Commune. Il s'agit d'un Foucard, berger et d'un Funel, ménager.

Voici les principaux villages d'où proviennent les possédants biens à Caussols :

MAGAGNOSC	116 propriétaires	avec 907 hectares
CIPIÈRES	80 "	274 "
GRASSE	50 "	364 "
BAR SUR LOUP	18 "	82 "
CHÂTEAUNEUF	17 "	80 "

Le reste des propriétaires vient d'autres localités proches et également plus lointaines : Canaux, Antibes, Roquefort, Plascassier, Le Rouret, Mouans, Gourdon, Valbonne, Saint-Cézaire, Cabris, Opio, Courmes, Fayence, Brignolles, Marseille. La Commune de Caussols, elle-même, est propriétaire de 754 hectares constitués de toutes les terres incultes, barres de rochers, falaises, etc.

La grande maiforté des propriétaires est composée de cultivateurs (102), de ménagers (98), de propriétaires (22) et de bergers (15). Les cultivateurs et ménagers viennent essentiellement de Magagnosc, Cipières, Grasse et Châteauneuf, les propriétaires de Grasse et les bergers de Ciplères. On rencontre ensuite toutes les professions : deux juges (Grasse et Brignolles), un parfumeur de Grasse, un avocat de Grasse, trois chirurgiens (1 de Ciplères, 2 de Magagnosc), deux notaires (Cipières et Fayence), un rentier du Bar et un Comte de Marseille (Pierre Léandre de Panisse), un aubergiste de Gourdon, un scieur de long de Grasse, un tonnelier de Grasse, un marchand de vin de Grasse, un marchand de chiffons de Châteauneuf, un négociant de Grasse, deux bouchers (Grasse et Châteauneuf), un maquignon du Bar, un militaire de Grasse, deux cordonniers (Cipières et Magagnosc), un tisserand de Cipières, un sergent de ville de Cipières, un prêtre de Magagnosc, un géomètre de Magagnosc, quinze veuves, quatre demoiselles, vingt-quatre hoirs (héritiers) sans qualité et seize nommés sans profession.

Nous avons pu également établir une liste des noms de famille des propriétaires cités en 1834 et la comparer avec les listes fournies par des documents plus anciens, en particulier les listes données par J.-A. DURBEC<sup>4</sup>.

Nous pouvons ainsi suivre depuis le début du XIII<sup>ème</sup> siècle l'évolution des familles ayant vécu à Caussols. Grâce à ces listes, nous avons pu établir le tableau suivant concernant les familles de Caussols à cinq dates précises : 1235, 1334, 1345, 1471 et 1834. Les dates de 1235, 1345 et 1834 concernent uniquement Caussols, celles de 1334 et de 1471 Cipières.

Nous remarquerons que sur les 65 familles citées de 1235 à 1471, vingt-quatre subsistent encore en 1834 et quatre seulement citées toujours à Caussols : EMERIC, LAUGIER, GUISE-GUIZOL. Une seule famille est citée à chaque date : BERENGER.

Dans chaque colonne de date le chiffre indique le nombre de représentants de chaque famille citée. Les terminaisons en "i" et "ii" des noms de famille proviennent du fait qu'à cette époque, on appelait quelqu'un par son prénom suivi traduit par le génitif, de "fils de..." : exemple Johannes AUGERII : Jean fils d'AUGIER.

---

<sup>4</sup> DURBEC (J.-A.), Les villes et les villages de la région de Grasse au Moyen Âge. Caussols, Cipières, Gréolières-Basse, Gréolières-Haute. In Ann. Soc. Sc. Lett. de Cannes et Grasse, tome XXIII, 1971, pp. 140, 145, 146 et tome XXIX, 1972, p. 104-105.

	1235	1334	1345	1471	1834
AYMERICCI	1		2		EMERIC 1
AGARDI				1	
ALBERTI		3		2	
AMADEI		4	1		
ALBINI		2			
ANDREE			2		
ARGENTINI		3			
AUDIBERTI		1			AUDIBERT 1
AUGERII	1		1		
BERENGARII	1	6	1	2	BERENGER 4
BAYARII			1		
BORELLI		1	2	3	BOURELLI 4
BLANQUI	1				BLANC 1
BOSSE	1				
BRUNI	1	2		1	
BARRECA	1				
BERAUDI		1			
BONAFOS		1			BONAFONS 1
BROTINI		1			
CALERII				2	
CAMATE				1	CAMATE 4
CALVINI		1	2		
CHABRERII			1		
COLL	1		2		
CORMAS	1				
CIGALONI	1				
CHAMATI		4		1	
ELZIASSI				1	
FER		1			
FLORI		5		3	FLORY 17
FULCONIS		2			
FLOTE				1	
GIRARDI		1		4	GIRARD 10
GIRAUDI		1			GIRAUD 9
GAYBERRI	1				
GARENTE		1			
GRECI			1		
GRAFFANHIS			2		
GUISOLIS		2			GUIZOL 1
GUIZO	1				GUISE 7
GRASSI				2	
HELSIARII	1	1			ALZIARY 2
ISNARDI		2	1		ISNARD 5
JUHLE		2	1		JOULIAN 3
JOHANNIS				1	
LATILI		4			
LAUGERII	2				LAUGIER 13
LAYETI		3			
LENOERII	1				
MUTONIS		1			MOUTTON 7
MICHAELIS	1		1		
MOVIGERII			1		
NIRELLI		3			
OSCELLI				1	
PAUTERII		2			
PORCELLI		1			
PONTII	6		7	2	PONS 6
REMUSATI		1			
RICORT				2	RICORD 4
ROSTAGNI				1	ROUSTAND 1
RASANDI	1				
RAIBAUDI	1				RAYBAUD 2
RAYMONDI	1				RAYMONDI 1
REVELLI			1		
SCOFERRI		2			
SEYTRE		1		1	SEUTRET 2
SOBEYRANNI	1				
VESIANI		2			
VAYSSALIS				1	VASSAY 2

Sur ce tableau n'apparaissent pas les nouvelles familles citées en 1834 et non signalées aux XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles. Il s'agit principalement des familles de MAGAGNOSC où nous relevons 33 HUGUES, 31 CRESP, 17 AUNE, ainsi que 9 AUSSEL venant de Cipières. Ce sont des nouveaux venus, mais il semble qu'ils sont là depuis le XVI<sup>ème</sup> siècle. En effet, ce sont ces mêmes familles que l'on rencontre sur la Commune de Saint-Vallier et qui ont colonisé les quartiers situés dans les montagnes du Doublier et du Ferrier. Leurs vocation d'agriculteurs montagnards s'affirment encore ici à Caussols. N'apparaissant pas à Caussols au XIV<sup>ème</sup> siècle, mais installés sûrement dès le début du XVII<sup>ème</sup> siècle à Saint-Vallier, il semble que leur implantation puisse se situer pendant le cours du XVI<sup>ème</sup> siècle. Ce sont eux, qui, avec ceux de Châteauneuf, ont occupé les montagnes de l'arrière-pays grassois, ont défriché les terres et repris une agriculture laissée à l'abandon depuis plusieurs siècles. Il faudra analyser les cadastres de Caussols et de Cipières pendant ces périodes pour en établir une preuve définitive. Le fait est patent pour les terres cultivées dans les montagnes de Saint-Vallier. Il semble que le cadastre de 1834, bien que récent, en emporte la preuve également sur Caussols.

Parmi les autres, nouveaux venus recensés en 1834, nous relevons :

2 ALLEGRE	2 DOUSSAN	1 PAUL
1 ANDRIOLET	4 EUZIERE	1 PANISSE
1 ARDISSON	1 FANTON D'ANDON	2 PELLEGRIN
1 ARTAUD	1 FAYE	1 PERTUIS
1 AUBANEL	1 FERAUD	2 RAYNARD
1 AUBERT	2 FOUCARD	1 RAMIN
2 AUBIN	5 FUNEL	1 RESERVAIS
1 BARBIER	2 GALIMARD	3 ROBERT
1 BERNARD	1 GERMINAL	2 ROUX
1 BERNARDI	1 GUEVARRE	1 SBRAGIA
5 BERTRAND	1 JAUBERT	4 SILVY
10 CARLAVAN	2 MALET	3 SIVADE
4 CAVALIER	9 MARTIN	1 SMALADE
5 CHAUVÉ	1 MAUNIER	2 SUQUES
1 COURT	11 MAUREL	1 TESTORIS
3 CRIST	2 MEIFFRET	1 TOMBAREL
1 DARDANNEL	2 MOUTTET	1 TURCAS
1 DAVER	2 NICOLAS	
1 DEDOUE	2NIEL	

Il faut également relever le nombre impressionnant et varié des surnoms, surtout parmi les familles nombreuses, ce qui permettait de distinguer les diverses branches. Ainsi, chez les AUNE, les uns sont dits "Joselet", les autres "Rancurel" ou "La Ronde". Chez les CRESP, on rencontre des "Vinaigre" des "La Rigueur", des "Valentin". Un CRIST est surnommé "Peau Rouge". Un GIRARD est dit "Patre nostre", un autre "Beou Peou". 2 GIRAUD sont qualifiés de "Benet". Les 6 GUISE sont dits "Honoradoun" et Jeanne-Marie GUISE "Honoradonne". Les HUGUES sont dits "Pauvreton", "Prince", "Barquin", "Jursoun", "Gustavon", "Lentillon", "Courgoussou". Un MEIFFRET est dit "Fougassoun". Un PELLEGRIN est "Bulle d'or". Les ROBERT "Petit Dieu". Parmi les plus curieux, il faut citer : "Troun", "Deux Pans", "Pété", "Fagot", "Fricassaye", "Capitaine", "Bravasse", "Galessou", "La Machine", "Cassadoux", "Figaloux", "Durandal", "Bon valon", "Pilonier", "L'oeuf".

## LES CONSTRUCTIONS

Ci-dessous, tableau de répartition par sections des différentes constructions énumérées par le cadastre de 1834. Nous y recensons un total de 374 aménagements dont 104 aires à battre le blé. Par courtil, il faut comprendre un parc à moutons, équivalant à la vanade rencontrée dans les cadastres de Saint-Vallier et de Saint-Cézaire. Il faut remarquer le nombre de vingt-deux maisons et onze bastides, soit trente trois lieux possibles d'habitation. Il ne faudra pas s'étonner d'apprendre que c'est Magagnosc qui possède à lui seul la moitié des constructions et aménagements. Viennent ensuite Grasse et Châteauneuf.

	A	B	C	D	E	TOTAL
MAISON	4			1	17	22
BASTIDE	6			1	4	11
BASTIDON	15	6	13	17	3	54
BERGERIE	14	5	4	10	8	41
COURTIL	13	6	7	13	14	53
PATEC	11	1	1		8	21
CABANE	13	13	7	10	3	46
MASURE	4			2	5	11
ENCLOS	1					1
AIRE	26	18	23	18	19	104
VANADE		1				1
COURS		2	2			4
RUINES			1			1
AUTRES	1				3	4
TOTAL	108	52	58	72	84	374

Dans autres on dénombre une église, un réservoir, une fontaine et une terrasse. Pour saisir la réalité et reconnaître la fonction des constructions, il est indispensable de se rendre sur le terrain. On comprend mieux alors que les bastidons, cabanes et cabanons signalés par le cadastre sont, soit des bories, soit des cabanes rectangulaires au toit à une seule pente, que les courtils, patecs et cours sont synonymes d'enclos non couverts à l'inverse des bergeries qui sont protégées par un toit. Toutes ces constructions sont associées à des aires de battage et élevées près des dolines et des terrasses de culture.

On s'aperçoit également qu'un grand nombre de terrasses n'est plus cultivé déjà en 1834, puisque le terrain est alors qualifié "d'essart" ou "d'inculte", qu'un bon nombre de constructions élevées près de ces terrasses abandonnées n'est pas cité également en 1834. On comprend alors, qu'à cette date, il y a déjà un abandon massif de terres autrefois cultivées. Ce fait est particulièrement net dans les sections B, C et D où, seul, le fond des dolines était encore cultivé en 1834, alors que les pentes des dolines et les terres intermédiaires ne l'étaient plus. D'ailleurs, ces terres laissées à l'abandon appartiennent à des propriétaires dont la profession est totalement étrangère à l'agriculture. Comme à Saint-Cézaire et à Saint-Vallier, on peut affirmer qu'aucune borie ou cabane en pierre sèche n'a été édifée depuis cette date. Au contraire, on constate un abandon spectaculaire des anciens labours et par là même des constructions.

Il faudra parcourir le terroir en entier de la Commune pour dresser l'inventaire de toutes les constructions recensées ou non en 1834 et examiner l'état des terres. Il faudra aussi interroger, s'ils existent, les cadastres des XVI<sup>ème</sup>, XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles pour mieux comprendre l'évolution de l'occupation du sol et de l'utilisation des constructions. Mais, il apparaît déjà que les bories, cabanes et cabanons ont été, pendant ces périodes, des habitats temporaires et saisonniers, utilisés par des agriculteurs pratiquant également l'élevage. 90% des constructions sont en effet élevées près de dolines ou de terrains en terrasses et situés près d'une aire de battage.

Les données fournies par le cadastre de 1834, si elles nous renseignent sur la fonction et l'utilisation des constructions en pierre sèche, ne nous apprennent pas à quelle date et par qui elles furent édifiées. Il est probable qu'un grand nombre a été élevé lors de l'installation de ces colons venus de Magagnosc, Grasse et Châteauneuf, au cours des XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles. Mais n'en existait-il pas déjà avant cette période, lors de l'installation des colons de Cipières quand fut passé l'acte d'habitation de 1368 ou même de l'époque où existait un village à Caussols, ou même des temps où les Ligures occupaient le plateau ? Ces questions restent en suspens pour le moment mais la voie reste ouverte aux investigations.

## PERSPECTIVES

Cet aperçu des données fournies par le cadastre de 1834 demande une prolongation dans divers domaines.

Il serait d'abord souhaitable et urgent de rechercher dans les vieilles bastides tout ce qui peut rester de l'outillage agricole et pastoral encore existant, d'en dresser l'inventaire, de le restaurer et de le protéger éventuellement. Ces outils, bien souvent les mêmes depuis des siècles, restent la mémoire de temps révolus. Une enquête auprès des "anciens" du pays apporterait des éléments d'information sur la façon dont on cultivait la terre autrefois, comment se faisaient les récoltes, le battage sur l'aire, etc.

Puis, comme nous l'indiquions déjà' ce sera l'étude des cadastres antérieurs afin d'établir des comparaisons sur l'utilisation des constructions, l'aménagement et le rendement des terres avec celui de 1834. Une comparaison également s'imposera avec un cadastre plus récent du début du XX<sup>ème</sup> siècle s'il existe. Cette analyse permettra également de reconnaître les familles avec leur origine et leur statut social. La lecture des actes notariés sera également d'un précieux secours par l'apport de détails omis par les cadastres. Enfin la prospection sur le terrain permettra de relever la totalité des aménagements du terroir et de dresser ainsi la carte détaillée du milieu rural en 1834. Celle-ci fera apparaître également les constructions et les terrasses déjà abandonnées à cette date et donnera une vision plus claire sur l'ensemble du milieu aux siècles précédents.

